

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 21 juin 2016

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 21 juin 2016 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
Mme Annic Gingras
M. Daniel Lavoie
Mme Audrey Méthot, commissaire parent au primaire

Et Édith Pelletier, directrice générale par intérim, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

M. Jean-Claude Gosselin

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H

La président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2016-19 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
17 MAI 2016**

CE-2016-20 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 17 mai 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDES DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN

CE-2016-21 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2016-2017 :

- Madame Nathalie Bédard, enseignante à l'école secondaire du Tournesol à Windsor ;
- Madame Manon Chabot, agente de bureau, classe II à l'école de la Ruche à Magog ;
- Monsieur Hugo Marcotte, enseignant au secondaire à l'école de l'Odyssee.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDES DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

CE-2016-22 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes, un congé sabbatique à traitement différé selon les modalités indiquées :

- Madame Manon N. Dubois, enseignante à l'école secondaire de l'Odyssee. Plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2018, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, traitement à 75 % pour la durée du plan;
- Madame Caroline Martin, enseignante à l'école secondaire de la Ruche. Plan de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2020-2021, traitement à 90 % pour la durée du plan;
- Madame Nicole Champigny, enseignante à l'école primaire Brassard/St-Patrice. Plan de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, traitement à 83,34 % pour la durée du plan ;

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

- Madame Nadia Laurencelle, enseignante à l'école secondaire de l'Odysée. Plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2018, avec prise de congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, traitement à 75% pour la durée du plan ;
- Madame Sylvie Bergeron, enseignante à l'école secondaire de la Ruche. Plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2018, avec prise de congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, traitement à 75 % pour la durée du plan ;
- Monsieur Robert Gaudreau, enseignant à l'école secondaire de la Ruche. Plan de 2 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2018, avec prise de congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, traitement à 75 % pour la durée du plan ;
- Madame Martine Collette, enseignante à l'école primaire Ste-marguerite. Plan de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019, avec prise de congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, traitement à 83.34 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDES DE DÉPART PROGRESSIF

CE-2016-23

Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accepter le programme de départ progressif aux personnes suivantes selon les modalités indiquées :

- Madame Guylaine Turcot, enseignante à l'école primaire de la Tourelle, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Monsieur Sylvain Vaillancourt, enseignant à l'école primaire Saint-Philippe, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 80% du temps travaillé ;
- Madame Claire Huberdeau, enseignante à l'école secondaire de la Ruche, pour la période du 11 avril 2016 au 11 avril 2021, à raison de 50.7% du temps travaillé ;
- Madame Claire Boudreau, enseignante à l'école primaire Notre-Dame-des-Érables, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Madame Sylvie Gélinas, enseignante à l'école primaire Val-de-Grâce, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 60% du temps travaillé ;
- Madame Mireille Dubois, technicienne en service de garde à l'école primaire Arc-en-Ciel, pour la période du 22 août 2016 au 30 juin 2019, à raison de 85,7 % du temps travaillé ;

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

- Madame Guylaine Ducharme, psychologue aux écoles primaires Brassard/Saint-Patrice et Saint-Barthélemy pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2021, à raison de 60 % du temps travaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES NOUVELLES

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 10

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2016-24

Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale